



**Consignes sanitaires**  
**& organisation de la saison de monte 2020**

**Situation au 17 Mars 2020**

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, et **en l'état actuel des décisions gouvernementales connues**, les étalonniers du SEPT vous invitent à prendre le plus de précautions possibles, et conseillent à tous les haras et éleveurs d'instaurer et d'appliquer des règles sanitaires très rigoureuses afin que la saison de monte 2020 puisse se poursuivre tout en respectant la sécurité sanitaire de tous ses intervenants.

Prendre rendez-vous pour venir à la saillie afin d'étaler les inséminations dans le temps et éviter les concentrations d'individus à certains horaires.

Transmettre préalablement par mail toutes les informations administratives nécessaires à la vérification de l'identité de la jument et à la déclaration de la saillie.

Attendre dans le véhicule jusqu'à ce qu'un membre de l'équipe du haras vienne vous demander ou se charge de débarquer votre(vos) jument(s) afin de procéder à l'insémination individualisée de celle(s)-ci.

Ne se déplacer qu'à une seule personne pour se rendre à la saillie, s'étant préalablement muni de son attestation de déplacement dérogatoire signée, datée et destinée à ce transport précis.

Penser à prendre avec soi tous les moyens de nettoyage des mains à disposition en cas d'arrêt à une station essence.

Venir si possible sur ovulation afin d'éviter au maximum les transports.

Afin de respecter les mesures sanitaires, les haras mettront à disposition les moyens techniques et humains nécessaires.

Pour le SEPT,  
Thierry BESNARD, Président.